

COMMUNE D'ÉTROEUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 septembre 2023

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du mardi 12 septembre 2023 à 20H00, sur convocation en date du 06 septembre 2023, et sous la Présidence de Monsieur Vincent **JUSTICE**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Vincent **JUSTICE** Maire, Bernadette **GRANDIN** Adjointe, Jérôme **MAIRESSE** Adjoint, Magali **NOULÉ**, Frédéric **EVARD**, Laetitia **PAINCHART**, Alexis **DE KERLE**, Anne-Sophie **COUVREUR**, Aurélie **GARIN**, François **DESENCLOS**, Guillaume **SOUDRY** et Sophie **MONGÉ** Conseillers Municipaux

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

ABSENTS EXCUSÉS : M. José **PRISSETTE**, Mme Nathalie **MILAN**, Mme Alexandra **GULER**

PROCURATIONS : M. José **PRISSETTE** donne procuration à M. Vincent **JUSTICE**
Mme Nathalie **MILAN** donne procuration à M. Jérôme **MAIRESSE**
Mme Alexandra **GULER** donne procuration à Mme Laëtitia **PAINCHART**

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance : M Jérôme **MAIRESSE**

Ordre du jour :

- compte rendu et propositions de la commission des fêtes
- adhésion de nouvelles communes au SIDEN-SIAN
- achat de matériel informatique
- demande de subventions
- achat de tables pour la salle des fêtes
- questions diverses

COMPTE RENDU et PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DES FETES

La commission des fêtes s'est réunie le 06 septembre dernier, Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les propositions retenues.

Pour la ducasse d'octobre : Le concours de pétanque aura lieu le matin
Le concours de manille sera organisé l'après-midi au « Relais des Colombes »

Le repas de la ducasse aura lieu le soir.

Le programme de la ducasse est approuvé, à l'unanimité, par l'Assemblée. Il sera publié dans le prochain Courbéteux.

La 3ème édition des Journées du Patrimoine aura lieu uniquement le samedi 16 septembre 2023

Le 26ème Salon du Livre se tiendra les 18 et 19 novembre 2023

Le 23ème Marché de Noël aura lieu le dimanche 17 décembre 2023

La 33ème Marche à l'Etoile se déroulera le samedi 23 décembre 2023

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SIDEN-SIAN, qui demande à l'Assemblée de délibérer sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN. A l'unanimité, les membres présents donnent un avis favorable.

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Monsieur Alexis DE KERLE informe l'Assemblée que le matériel informatique de la mairie en Windows 7 et 10 n'est plus compatible pour des raisons de sécurité et de performance.

Il conseille le changement de ce matériel et la remise à niveau en installant Windows 11.

M. DE KERLE présente un devis de chez DELL Technologies s'élevant à environ 2.000,00 € TTC pour 3 postes et la mise à niveau du Poste de M. le Maire.

Après délibération, le Conseil accepte, à l'unanimité, le devis de chez DELL Technologies.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis d'un montant de 1000,40 € présenté par le Président de la société de musique d'Etrœungt, pour l'achat d'un instrument de musique.

Après délibération, le Conseil accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de 1.000 € comme voté au budget primitif.

ACHAT DE TABLES POUR LA SALLE DES FETES

Proposition d'achat de tables pour la salle des fêtes afin de compléter celles déjà en place pour faciliter la réalisation de certaines manifestations comme les lotos par exemple.

Un devis de Comat et Valco, d'un montant de 2.700,00 € pour 30 tables a été présenté, après délibération, le Conseil accepte, à l'unanimité, l'achat de 30 tables pour la salle des fêtes.

Ces tables pourront également être louées moyennant 5€, une caution de 100€ sera demandée lors de la location de ces tables pour l'entretien ou la casse.

QUESTIONS DIVERSES

Etat d'avancement des travaux des Degrés : en attente du Consuel

Utilisation du local rue Solférino : pour le moment permet le stockage de matériel

Commission communale de révision des listes électorales : M. François DESENCLOS est reconduit dans sa fonction

Nouvelles consignes de tri – apport volontaire du verre – 3 cloches à verres seront installées dans le village : 1 sur le parking poids lourds – 1 au bout du parking du stade – 1 rue Jean Fostier au niveau de l'abri bus.

La séance est levée à : 21h50